



Bien des espèces ont disparu au cours de l'évolution de la biodiversité notamment lors de 6 vagues d'extinctions que la plupart des spécialistes attribuent à des changements climatiques, liés à des périodes glaciaires et des périodes d'activités volcaniques.

La 6ième vague apparut au début du Quaternaire avec l'époque glaciaire, commencée il y a un million d'années, et se poursuit aujourd'hui car l'espèce humaine est devenue un facteur majeur d'extinction d'autres espèces.

*Pour la première fois dans l'évolution de la biodiversité, **ce sont les activités liées à une espèce qui provoquent l'élimination considérable d'autres espèces.***

Le 23 mai 2004, Denise et Thomas Bioulou

La 6ème extinction du vivant est en marche, et elle est la résultante de l'activité humaine.

Condamner le vivant dont nous sommes l'espèce « ombrelle », c'est nous condamner nous-mêmes et priver les générations futures de biens essentiels à leur survie.

Certes, l'homme possède l'intelligence et la connaissance qui lui ont permis d'accéder, surtout au siècle dernier, à un Progrès certain. Cependant, il est permis de s'interroger actuellement sur les répercussions de ce dit Progrès qui "flirte" si souvent avec le Profit. Le productivisme effréné, la surconsommation abusive entraînent des nuisances (pollutions, effets de serre...) qui sont une menace pour la santé des hommes et des êtres vivants.

L'humain a encore un pas à faire dans sa propre évolution : prendre conscience de l'influence néfaste qu'il exerce sur son environnement et, par voie de conséquence, sur tous les êtres vivants. S'il s'en suit une prise de responsabilité face aux enjeux écologiques du XXIe siècle, peut-être y aura-t-il alors un espoir de maintien de la richesse de la **biodiversité, ce bien précieux pour nous et les générations à venir.**

La Biodiversité en péril

La 5ième vague d'extinction serait due à la collision d'un astéroïde avec la Terre, il y a 65 millions d'années. Elle provoqua la disparition de nombreux groupes de mollusques, de reptiles marins et des dinosaures. La 6ième vague apparut au début du Quaternaire avec l'époque glaciaire, commencée il y a un million d'années, et se poursuit aujourd'hui car l'espèce humaine est devenue un facteur majeur d'extinction d'autres espèces.

L'importance de la biodiversité pour l'homme et son environnement

Actuellement, et selon les spécialistes, entre 1,5 et 1,8 millions d'espèces existantes sur notre planète auraient été repérées soit 10% sur 14 millions supposées. Toutes ces espèces sont un témoignage de la fabuleuse créativité de la vie. La présence de chaque espèce est précieuse et joue un rôle spécifique dans l'équilibre des écosystèmes.

La disparition d'une espèce entraîne inévitablement la disparition d'autres espèces.

L'équilibre des écosystèmes participe à la régulation du cycle de l'eau, la stabilisation des climats, le recyclage des matières organiques, ainsi qu'au maintien d'un environnement sain pour l'épanouissement de la vie.

Il convient d'avoir présent à l'esprit que la biodiversité est une ressource naturelle utilisable par l'humanité ; et ce pour différentes raisons que nous rappelle Robert Barbault, dans son ouvrage La biodiversité :

- d'une part du fait que « la valeur de la biodiversité comme réservoir d'intérêt pharmaceutique, d'aliments, de produits industrialisables (bois, fibres, peaux...), c'est-à-dire son statut de ressources biologiques. »

- ensuite, parce que « les écosystèmes assurent la fourniture de services écologiques : régulation du cycle de l'eau et des grands cycles biogéochimiques, recyclage de la matière organique, stabilisation des sols et des climats. »

- enfin, à cause de « l'importance probable de la biodiversité pour la résilience des écosystèmes, c'est-à-dire leur capacité de récupération après perturbation, de résistance aux espèces envahissantes, donc de persistance à long terme. »

Ainsi, « de proche en proche, l'analyse se déplace du monde de la nature au rôle des sociétés humaines dans la dynamique de la biodiversité, par l'utilisation qu'elles font des ressources biologiques, par l'altération qu'elles imposent aux écosystèmes, par leur action sur les paysages.»

L'appauvrissement de la biodiversité et ses causes

L'ère industrielle et l'accroissement de l'agriculture intensive ont réduit de façon importante la biodiversité. Selon l'Union mondiale pour la nature, un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un poisson, reptile, amphibien sur trois sont en péril, soit globalement, 12 259 espèces menacées.

Parmi les activités humaines nocives notons la destruction des milieux naturels, les pollutions (emploi de pesticides, d'insecticides), l'effet de serre, le braconnage, la surpêche.

Le changement climatique va bouleverser considérablement la biodiversité

« 2° C de plus et des milliers d'espèces en moins », titrait Libération le 9 Janvier 2004, à la suite d'une étude publiée le 8 janvier 2004 par la revue scientifique Nature, qui assure qu'1/4 des espèces terrestres pourraient disparaître d'ici à 2050 en raison du réchauffement climatique dû à l'émission de gaz à effet de serre (Analyse menée par 19 chercheurs issus de 14 laboratoires dans le monde sous la direction du biologiste Chris Thomas de l'Université de Leeds).

Actuellement et, par suite de la hausse des températures en Arctique, la banquise fond de plus en plus tôt et se reforme de plus en plus tard dans l'année, privant les ours polaires de semaines précieuses d'une alimentation nécessaire à la formation de leur couche de graisse pour affronter le jeûne d'été et de début d'automne.

En Australie, par suite du réchauffement de l'Océan Pacifique, des plaques de corail sont en train de blanchir, signe d'une mort certaine de ces organismes. La disparition de la Grande Barrière de Corail serait une immense perte pour l'humanité. Les espèces auront-elles le temps de s'adapter à ces variations climatiques ? Cela semble peu probable compte tenu de la brutalité des évolutions mesurées et prévues.

Les hommes empiètent sur les territoires des plantes et des animaux, réduisant considérablement leur espace vital

Le défrichement de terrains et le déboisement réduisent considérablement les territoires de certaines espèces. L'exploitation de la forêt tropicale pourrait entraîner la disparition d'1/4 des espèces animales d'ici à 2025 et notamment celle de l'orang-outang en Indonésie. Les territoires des grands singes, des pandas, des félins s'amenuisent, les privant de la nourriture nécessaire à leur survie.

Selon le WWF, la destruction de 1500 hectares de forêts dans le Parc national des Virunga, situé aux confins de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Ouganda, menace la vie de plusieurs centaines de gorilles des montagnes. Ce parc abrite plus de la moitié des quelques 700 gorilles des montagnes survivants dans le monde, l'une des espèces les plus menacées à ce jour.



Déforestation et défrichement entraînent également la disparition de plantes non encore connues mais qui auraient certainement pu contribuer à enrichir notre pharmacopée.

La pollution du milieu marin

Les rejets industriels, les sacs plastiques qui se désagrègent en fines particules et que les animaux marins ingèrent, sont à l'origine de développement de cancers provoquant un taux de mortalité important parmi bien des espèces notamment chez le béluga du Saint Laurent qui est en voie de disparition.

Les marées noires, les dégazages en mer pourtant interdits, sont un fléau pour les oiseaux et la biodiversité marine.

La pêche industrielle

Bien qu'interdite depuis 1986, le Japon et la Norvège continuent la chasse à la baleine sous prétexte de recherches scientifiques. La population des baleines a considérablement chuté et la baleine bleue se raréfie dangereusement.

La surpêche menace d'extinction plusieurs espèces marines dont l'hippocampe, la morue, le haddock, le colin, la lotte, le flétan, la raie, le hareng de la mer du Nord, le maquereau, le saumon atlantique, les tortues marines...

La chasse abusive et le braconnage

Ils entraînent également de lourdes pertes parmi les oiseaux (palombes, tourterelles tuées lors des migrations), mammifères chassés abusivement, comme le léopard des neiges actuellement en voie d'extinction...

Le braconnage qui approvisionne le commerce international de l'ivoire (et qui a repris en 1997) menace la survie du rhinocéros et de l'éléphant abattus pour leur corne et leurs défenses. Il y a 30 ans les éléphants étaient 2 millions et, actuellement, ils ne sont plus que 300 000.

« Le bouquetin des Pyrénées a disparu parce qu'il a été braconné. La dernière femelle a disparu le 6 janvier 2002 », rappelle Arnaud Greth responsable de Noé Conservation.

Les pesticides

Ceux-ci font également des dégâts majeurs sur bien des espèces. De nombreuses abeilles ont péri par suite de l'emploi du Gaucho. Et pourtant, celles-ci rendent des services écologiques comme pollinisateurs dans la production agricole, et culinaires, en fabriquant du miel que les hommes et d'autres espèces consomment.

La liste serait longue pour énumérer les espèces menacées par notre inconscience. L'homme, en menaçant le vivant, se menace lui-même car il fait partie intégrante de cette chaîne du vivant dont les composantes sont interdépendantes les unes des autres.

La préservation de la biodiversité doit être une priorité du XXI^e siècle

L'humanité doit prendre conscience qu'elle procède à l'anéantissement de milliers d'espèces vivant sur notre planète alors que la biodiversité représente une ressource naturelle indispensable au développement durable de l'espèce humaine. Des actions immédiates doivent être engagées pour la préservation de la biodiversité jusque là épargnée, et ce à plusieurs niveaux :

Au niveau des Etats

En premier lieu, il est urgent que les Etats prennent des mesures pour la conservation de la biodiversité. Parmi celles-ci :

Interdire la destruction des habitats vitaux pour la faune sauvage, en réduisant la pollution chimique, en diminuant le réchauffement climatique (en réduisant de façon tangible les émissions de gaz à effet de serre).

- ✓ Interdire la chasse et le commerce des espèces menacées.
- ✓ Engager des poursuites et des sanctions exemplaires contre les braconniers et les trafiquants d'animaux sauvages.
- ✓ Créer et protéger des réserves pour la faune sauvage.



- ✓ Apporter une aide financière aux pays en développement où vivent bon nombre d'espèces menacées pour que ces pays puissent protéger ce patrimoine mondial (formation de gardes, de douaniers pour contrôler le commerce des animaux).
- ✓ Financer des campagnes d'informations visant à faire connaître le cas des espèces menacées.
- ✓ Créer des zones de non pêche aux chaluts et établir un quota de prises autorisées.
- ✓ Renforcer la surveillance des activités de pêche, de chasse, de déforestation et plus globalement d'atteinte aux écosystèmes.



Au niveau commercial

- ✓ Des mesures commerciales sont nécessaires également pour maintenir l'équilibre de la biodiversité :
- ✓ Les clubs de chasse doivent proscrire la chasse aux espèces menacées.
- ✓ Les professionnels de la mode devraient cesser d'utiliser des produits provenant d'espèces menacées (notamment la fourrure).
- ✓ Les firmes fabriquant des médecines douces doivent également cesser d'utiliser des ingrédients provenant d'espèces animales en voie de disparition.

Sur le plan individuel

nous pouvons également agir en refusant les produits fabriqués avec des espèces menacées comme des manteaux en fourrure, les chaussures, ceintures, sacs en peau de reptile. Ne pas acheter d'objets en ivoire, en écaille de tortue... Ne pas consommer de viande de baleine, ni de viande de brousse.

- ✓ Ne pas chasser d'espèces menacées ou vulnérables.
- ✓ S'interdire d'acheter des animaux exotiques victimes des trafiquants et dont la vie cloîtrée est un calvaire.
- ✓ Consommer avec modération des poissons appartenant aux espèces en voie de disparition (citées ci-dessus) ainsi que des fruits de mer comme les crevettes, les coquilles Saint-Jacques et les huîtres sauvages.
- ✓ Ne consommer que des poissons de taille réglementaire.
- ✓ Se manifester auprès des élus politiques afin que l'on mesure l'importance des problèmes liés à la biodiversité, et faire pression pour que des actions concrètes soient entreprises.
- ✓ Aider, dans la mesure de nos possibilités, les organisations non gouvernementales qui luttent pour la survie et le respect de la faune et de la flore.

L'humanité tient "entre ses mains" l'avenir de la biodiversité

La lutte entreprise par des organisations non gouvernementales pour préserver la biodiversité est éminemment respectable mais le combat à mener est d'une telle ampleur, qu'il doit mobiliser les Etats, les industriels, les commerciaux et tous les citoyens pour que le problème puisse être traité en profondeur.

Condamner le vivant dont nous sommes présentement une des espèces les plus abouties, c'est nous condamner nous-mêmes et priver les générations futures de biens essentiels à leur survie.

Certes, l'homme possède l'intelligence et la connaissance qui lui ont permis d'accéder, surtout au siècle dernier, à un Progrès certain. Cependant, il est permis de s'interroger actuellement sur les répercussions de ce dit Progrès qui "flirte" si souvent avec le Profit. Le productivisme effréné, la surconsommation abusive entraînent des nuisances (pollutions, effets de serre...) qui sont une menace pour la santé des hommes et des êtres vivants.

L'humain a encore un pas à faire dans sa propre évolution. L'espoir réside en la capacité qu'il peut développer pour devenir raisonnable (capable de discernement, de bon sens et de prudence). Ce sera peut-être là son plus grand Progrès. Alors, et uniquement alors, il pourra prendre conscience de l'influence néfaste qu'il exerce sur son environnement et, par voie de conséquence, sur tous les êtres vivants. S'il s'en suit une prise de responsabilité face aux enjeux écologiques du XXIe siècle, peut-être y aura-t-il alors un espoir de maintien de la richesse de la biodiversité, ce bien précieux pour nous et les générations à venir.

